

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE

des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de **MONTLAUR**

NOMBRE de MEMBRES		
<i>Afférents au Conseil Municipal</i>	<i>En exercice</i>	<i>Qui ont pris part à la délibération</i>
15	15	14

Séance du 12 décembre 2008

L'an deux mille huit
Et le douze décembre à 21 heures

<i>Date de la convocation</i>
1 ^{er} décembre 2008

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN, maire.

Présents : Mmes ALINAT J., ALINAT M., COVINHES, DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER

Excusée : Mme SOLIER-ZULIANI Cathy

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération

Vente Mme GALVADA Henriette/Commune

Monsieur le Maire fait part de l'accord de Mme GAVALDA Henriette domiciliée Place de la mairie 12400 MONTLAUR qui accepte la vente avec la commune de sa parcelle située au Fon de Fenaillou, cadastrée sous le n° 583 Section C pour une surface de 5524 m2 au prix de 2927 euros.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- **Décide** de procéder à l'acquisition de la parcelle C 483 au prix de 2927 euros
- **Confie** la rédaction de l'acte à intervenir à Maître JULIEN, notaire à Camarès. Les frais seront supportés par la commune.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte et toutes pièces afférentes à cette affaire.

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an susdits.
Pour copie conforme.*

Le Maire,